



Conseil d'école n°4

Année scolaire 2023/2024

Procès-verbal

Mardi 11 juin 2024 à 15h

LFC – Site de Maadi – Salle polyvalente

Horaires de la réunion : 15h00- 17h30

Membres de droit siégeant avec droit de vote :

<u>Présents :</u>

Membres de l'administration :

- Jean Christophe MAIGNAN, directeur des classes primaires du site de Maadi.

Enseignants:

LE CAIER	Monique	Présente
PLUGER	Denis	Présent
KHELIFA	Yassine	Présent
CHARRON	Chloé	Présente
VASLIN	Marie-Eve	Présente
FREIJI	Nathalie	Présente
CHESNE	Marie	Présente
SALIMANI	Rachida	Présente
MAZZOUZ	Yamina	Présente
FENDER	Lise	Présente
KHELIFA	Anissa	Présent
HAMON	Jean-Philippe	Présent
BIONDI	RAISSA	Présente
FRANCES	Jeanne	Présente

Représentants des parents élus :

1	GUIOT	Anaëlle	-
2	GADA	Ayo	Présente
3	BERZI	Céline	-
4	GUINDI	Christine	-
5	HADDAD	Jessica	-
6	ZABAL	Karine	-
7	TRIBECHE	Louisa	Présente
8	MASSANO	Abdelkader	-
9	BAKRY	Mariam	Présente
10	GICQUEL	Mounia	-
11	HANY	Rana	-
12	ELNAGGAF	R Rania	Présente





 13
 FAHMI
 Reem

 14
 EL SALAHI
 Farah

 15

Membres de droit siégeant avec voix consultative :

Présents :

- M. BROMONT, Proviseur.
- M. DAUM, Directeur administratif financier
- Eloi TOURY, intérim de direction des classes primaires des sites de Zamalek et New Cairo.

Excusé:

- Anne SIMON, IEN
- Philippe LODS, Adjoint au COCAC

Monsieur MAIGNAN ouvre la séance du conseil d'école à 15H.

Le quorum est atteint : 17/31

Secrétaire de séance désignée :

Secrétaire de séance adjoint désigné :

Ordre du jour :

- 1. Approbation du compte rendu du dernier conseil d'école.
- 2. Présentation de la future structure des écoles et des équipes.
- 3. Présentation des prévisions d'effectifs.
- 4. Bilan actions pôle inclusion
- 5. Fonctionnement pédagogique des écoles
- 6. Point sécurité
- 7. Bilan pédagogique des actions menées par les équipes.
- 8. Présentations des projets de voyage pour l'année scolaire 2024/2025
- 9. Questions diverses
- 10. Remerciements

Monsieur MAIGNAN présente l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité.





1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°3 du 06 février 2024

Monsieur PLUGER explique que M. ROI n'était pas désigné secrétaire de séance et que son nom soit enlevé du procès-verbal.

Monsieur Maignan : propose de changer le nom du rédacteur du compte rendu. Il y aura la suppression de M. ROI comme secrétaire de séance.

Monsieur PLUGER remarque que sur l'ensemble des points abordés, davantage de points relatés par la direction lors du conseil sont présents dans le compte-rendu et moins du côté des équipes enseignantes.

Il remarque page 8 à la fin du paragraphe 3 qu'il est écrit que les directeurs se sont efforcés de faire disparaitre les doubles niveaux alors qu'il y aura encore des cours doubles à Maadi l'an prochain.

Monsieur PLUGER demande d'ajouter Mme PLUGER comme présente lors de ce conseil d'école.

Monsieur PLUGER reprend les propos de Madame BOUSQUET transcrits p.10 et demande que ses mots « langue nationale arabe » soient remplacés par « arabe égyptien ».

Dans la partie questions diverses, concernant la langue anglaise enseignée, il est demandé que soit rajouté « ou autre » après « la progression du manuel BACK PACK ».

Le procès-verbal ainsi corrigé sera transmis.

Le procès-verbal du conseil d'école n°3 du 06 février 2024 ainsi corrigé est approuvé.

Vote Pour	Vote Contre	Abstention
16	0	1

2) <u>Présentation de la future structure des écoles et des équipes.</u>

M. TOURY présente les structures et les équipes de l'école pour l'année scolaire 2024/2025.

Les ouvertures de classes :

- 1 PS à Maadi
- 1 PS à Zamalek
- 1 CM1 à Zamalek
- 1 CE1/CE2 à Maadi

Précision du nombre de classes sur les sites du primaire : au total, sur les trois sites, 40 classes sont prévues à la rentrée 2024.

Maadi : 24 classesNew Cairo : 8 classesZamalek : 8 classes





Personnel partant et recruté :

Communication des noms des personnels partants :

- Ingrid Buffard : CM1 – site de Zamalek

- Sévrine LUCAS : CP site de Maadi

Communication des noms des personnels recrutés et présents pour la rentrée 2024 :

Enseignants recrutés:

Chrystel DUPUIS - CE1/CE2 Maadi Violaine HUYSMANN - CM1 Zamalek Karen TRUQUEZ - PS Maadi

Coordonnateur école inclusive : Anissa KHELIFA

M. TOURY présente les structures pour 2024 / 2025 :

Site de New Cairo					
PS	Laurence CASSERINI	PDL			
MS	Sandrine ABDELRAZAK	PDL			
GS	Emmanuelle BEDROS	Res			
СР	Sonia CENTIS-ATTIA	Res			
CE1	Maya SAID	Res			
CE2	Denis PLUGER	Res			
CM1	Aurélie HASSAN	Res			
CM2	Mickaël CHAUVET	Res			

Site de Zamalek							
PS	Nathalie BASSET P						
MS	Clémentine ASSAF	TND					
GS	Laeticia BURLET	Res					
СР	Raphaël CABLEY	Res					
CE1	Eloi TOURY	Res					
CE2	Marie-Hélène DELAFLOTTE	Res					
CM1	Violaine HUYSMANN	PDL					
CM2	Jean-Philippe HAMON	PDL					





Site de Maadi – Cycle 1					
PS	Karen TRUQUEZ	PDL			
MSA	Zeinab LEGUELLEC	PDL			
MSB	Carole KEHIAIAN	PDL			
GSA	Lara ZEENI	PDL			
GSB	Elsie HOSTEIN	Res			
MS/GS	Maïssa ABDEL-RAHMANE	PDL			

Site de Maadi – Cycle 2					
СРА	Eve HASCOET Re:				
СРВ	Nathalie PARIS	Res			
СРС	Lise FENDER	Res			
CE1A	Laurence ESSA	Res			
CE1B	Rachida SALIMANI	PDL			
CE1C	Ines EL MASRY	PDL			
CE1/CE2	Chrystel DUPUIS	PDL			
CE2A	Silvia ABDEL NABY	PDL			
CE2B	Yamina MAZZOUZ	PDL			
CE2C	Philippe ROI - EMFE – Gaëlle MACERA	Exp/TND			

Site de <u>Maadi</u> – Cycle 3					
CM1A	Karima ATIA	PDL			
CM1B	Nathalie FREIJI	Res			
CM1C	Marie-Eve VASLIN	Res			
CM1D	Ahmed EL WAKAD	PDL			
CM2A	Marie CHESNE	Res			
СМ2В	Stéphane GEORGE	TND			
СМ2С	Lamice NOURAG	PDL			
CM2D	Raïssa BIONDI	Res			





3) Présentation des prévisions d'effectifs.

Une présentation des effectifs à l'heure actuelle est faite. Il est précisé que ces effectifs peuvent encore évoluer.

Une précision est apportée à la lecture du tableau : les nombres en rouge correspondent aux effectifs actuels et en noir à ceux prévus l'an prochain.

Effectifs 2024/2025 – Prévisions au 10 juin

En rouge : données 2023/2024 (à titre indicatif)

Niveau	MA	ADI	ZAM	ALEK	NEW	CAIRO	TO	TAL
PS	0	21	0	23	24	17	24	61
MS	43	40	24	24	23	24	90	88
GS	51	57	24	24	20	24	95	105
СР	69	57	18	24	22	24	109	105
CE1	74	76	26	16	20	24	120	116
CE2	91	83	26	26	26	23	143	132
CM1	84	98	23	26	25	26	132	150
CM2	98	84	35	23	26	26	159	133
TOTAL	510	516	176	186	186	188	872	890

4) Bilan actions pôle inclusion

Monsieur MAIGNAN souligne que l'établissement s'est inscrit dans une politique de développement un pôle inclusion scolaire.

Madame Anissa KHELIFA détaille sa mission :

Rôle de la coordinatrice :

- Garante de la bonne tenue des documents PAP PPS GEVASCO
- Accompagnement des familles dans les démarches administratives
- Liaison entre les classes et avec le collège, liaison entre les différents acteurs du pôle inclusif
- Coordination et tenue des comptes rendus d'équipe éducative
- Force de proposition avec la référente EBEP concernant les aménagements matériels.
- Accompagnement de la direction sur les formations, lisibilité du pole inclusion, documentations...
- Liens avec les partenaires extérieurs
- Accueil des AESH





Au sein des trois écoles primaires, plusieurs dispositifs d'accompagnement et de soutien éducatif sont actuellement en place :

- Nous avons 14 PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) qui sont destinés aux élèves ayant des troubles des apprentissages.
- 5 PPS (Projets Personnalisés de Scolarisation) ont été élaborés pour les élèves en situation de handicap afin de garantir la mise en place des aménagements nécessaires à leur scolarité.
- 40 PPRE (Programmes Personnalisés de Réussite Éducative) sont en cours visant à aider les élèves rencontrant des difficultés scolaires.

Concernant la coordination des équipes éducatives, 18 réunions d'équipes éducatives ont été organisées au cours de l'année et 5 Équipes de Suivi de la Scolarisation (ESS) se sont réunies pour assurer le suivi des élèves en situation de handicap et ajuster les mesures mises en place en fonction de leurs besoins.

Monsieur MAIGNAN explique qu'il est normal qu'un établissement primaire mette en place des dispositifs. Il précise que les réunions d'équipes éducatives sont organisées uniquement après l'avis d'un diagnostic en vu d'un PAP.

La mise en place du PPRE ne nécessite pas d'équipe éducative. Dans le cas où le PPRE n'apporte pas de solutions suffisantes, il pourrait y avoir des démarches autres et notamment la mise en place d'une équipe éducative.

M. TOURY précise qu'au niveau de la classe, l'inclusion et les documents relatifs à cette fonction sont garants d'une bonne intégration car entre autres, ils permettent un suivi des apprentissages davantage individualisé.

5) <u>Fonctionnement pédagogique des écoles</u>

M. MAIGNAN présente les objectifs qui visent la promotion d'une éducation plurilingue :

- → Apprendre le français en complémentarité avec l'apprentissage d'autres langues vivantes a pour objectif de former des élèves plurilingues et ouverts à la diversité culturelle.
- → Offrir aux élèves un enseignement conforme aux exigences de l'AEFE en intégrant une ouverture internationale et en valorisant la langue du pays hôte.

L'apprentissage du français reste l'objectif prioritaire.

M. TOURY présente les réflexions pour l'an prochain :

- Dès la PS, choix d'enseigner les langues. Une augmentation du volume horaire pour la langue du pays hôte.
- Quel cadre pour ces enseignements:
- 2 h par semaine d'arabe dans les classes en appui sur le dispositif PARLE mis en place par l'AEFE.
- 2 h par semaine d'anglais mais en regard des possibilités et des adéquations qu'offrent les emplois du temps. L'anglais ne commencera qu'en MS.
- Les créneaux seront adaptés. Le dispositif pédagogique pour ces temps de langue sera réfléchi en concertation avec les équipes enseignantes.

M.PLUGER explique que concernant la politique des langues, aucun enseignant n'est informé.





- M. Jean-Christophe MAIGNAN répond que ce dispositif a été présenté le 19 mars lors du conseil des maitres.
- M. Denis PLUGER évoque que c'est lui qui a posé la question sur ce dispositif.
- M. Jean-Christophe MAIGNAN répond que les enseignements seront mis en place selon le dispositif PARLE et qu'à l'intérieur de ce dispositif, la réflexion doit être mise en adéquation avec les réalités dans les classes et en concertation avec les enseignants.

Mme Marie-Eve VASLIN explique que tous les enseignants doivent les mettre en place ensemble et que les récréations soient prises en charge par les professeurs de langue. Elle propose également qu'il vaut mieux que les discussions soient faites en conseil de cycle.

M. PLUGER reprend la parole en expliquant que le 19 mars, une proposition de 2h avait été faite par la direction en conseil des maitres et que les enseignants avaient fait une contre-proposition d'1h30. Il explique également que pour l'arabe, il y a une possibilité de trouver un compromis sur les deux heures. Mais qu'au niveau du nombre de créneaux, les choses ne sont pas claires. Il prend l'exemple de la PS - MS et GS : les séances d'arabe prennent plus de 3 créneaux dans la semaine.

Il continue en expliquant que sur les sites de Zamalek et New Cairo, il y a eu des échanges avec les enseignants de maternelle mais pas sur le site de Maadi.

- M. Jean-Christophe MAIGNAN explique que sur le site de Maadi, le travail commence. Le minimum de concertation se fait sur cycle (voir le niveau pour Maadi). Rien ne se fera dans les emplois du temps sans que le format pédagogique ne soit choisi en concertation avec les enseignants.
- M. Denis PLUGER explique que sur le volume horaire, il est nécessaire de savoir sur quels créneaux les enseignants se basent. Les enseignants ont intégré que le dispositif PARLE était institutionnel et que l'on ne pouvait pas revenir dessus. Mais il manque de concertation et de temps pour créer tous ces emplois du temps.

Mme VASLIN demande qu'une journée soit libérée.

- M. Jean-Christophe MAIGNAN répond qu'il ne pourra pas libérer une journée mais qu'il y allait avoir une réflexion sur les modalités d'organisation pour la semaine de l'Aïd.
- M. Denis PLUGER regrette que les professeurs ne soient pas au courant des 2 heures d'anglais.
- M. BROMONT revient sur le cadre institutionnel et explique que l'école doit se conformer aux attentes de l'agence. Au-delà des enjeux d'apprentissage, il y a la question de l'homologation.

Il demande aux enseignants les propositions pour aller vers cet objectif vers lequel toute l'équipe doit s'investir. Il y a la nécessité d'un travail d'équipe dans un esprit commun constructif.

- M. Jean-Christophe MAIGNAN explique que rien n'est finalisé. Le cadre est présent et à l'intérieur, nous allons travailler pour coller au plus proche de celui-ci.
- M. PLUGER explique que les enseignants apprennent ces propositions et demandent que l'on se réunissent pour en discuter.
- M. MAIGNAN répond que cela sera fait au moins par niveau.





M. Denis PLUGER : la direction avance avec les professeurs de langue et reproche le fait qu'il y ait une démarche d'aller voir un par un les professeurs sans trouver un cadre commun.

M. MAIGNAN répond qu'à ce jour, des informations ont été prises sur des possibilités d'aménagement auprès des enseignants de langue et qu'à partir de maintenant, il s'agissait de travailler ensemble. En concertation, un travail sera mené pour savoir ce que l'on met à l'intérieur de ce dispositif. Il est possible qu'entre chaque école, il puisse exister des modalités pédagogiques différentes.

Mme Nathalie FREIJI demande si une mise en place progressive est possible. Par exemple : introduction d'une langue à la fois.

M. Jean-Christophe MAIGNAN répond qu'il est préférable d'adapter les langues sur chaque niveau et travailler à des adaptations dans un second temps.

6) Point sécurité

M. Jean-Christophe MAIGNAN évoque que l'établissement est dans une dynamique de travail pour l'amélioration de la sécurité sur l'ensemble des sites. Il prend l'exemple du déblaiement d'une salle inoccupée, travail qui va vers la sécurité passive de l'établissement. Des registres sécurité ont été mis en place à la suite de la demande de la CHSCT.

Il présente les actions menées pour la sécurité comme l'installation de détecteurs de fumée autonomes ainsi que la remise en place du système central d'incendie à Zamalek.

De plus, des exercices incendie, un exercice tremblement de terre et un exercice alerte-intrusion ont été effectués.

Il présente également les nécessités d'ouverture d'une deuxième porte dans les classes à Zamalek et Maadi. Les travaux seront programmés à partir des vacances d'été.

Il résume que cette dynamique porte tant sur les micro-sujets que sur les sujets importants.

Mme CHESNE évoque à Maadi les coups de bâtons sur les voitures ainsi que les invectives envers les enfants de la part de deux voisines.

M. MAIGNAN répond que les interventions de la police et de sa part n'ont pas eu d'effet. Le sujet est compliqué et malgré l'intervention des autorités. Pour l'instant, aucune solution n'a été trouvée.

7) Bilan pédagogique des actions menées par les équipes.

Le bilan dressé montre que les différentes et nombreuses actions (une cinquantaine pour les sites de New Cairo et Zamalek) peuvent se regrouper autour de thématiques qui ont un intérêt pédagogique :

Le sport. M. KHELIFA, enseignant d'EPS a mené divers projets sportifs (cross, rugby, natation...).

Sur l'ensemble des sites, une thématique annuelle autour des jeux olympiques a pu être intégrée dans des projets.

Les sciences avec des projets de la PS au CM2 autour de sujets comme les illusions, l'éveil sensoriel, la chimie, des rallyes mathématiques en pleine nature.





- Le développement durable avec des actions en lien avec des associations comme « Very Nile », des projets autour du jardinage, des visites de quartiers ou d'entreprises.
- Le langage oral avec des projets autour du théâtre qui ont permis aux élèves d'assister à des représentations ou d'en produire. Des initiations à la langue des signes égyptienne.
- Divers rencontres et échanges avec des artistes (rencontre avec un calligraphe, visite du musée Al Qalam...), des personnels du LFC (interventions de l'infirmière scolaire Mme Amélie Gauthier sur des thématiques de croissances, puberté, réseaux sociaux) ou encore des professionnels (intervention d'un marin sur son expérience en mer).

8) Présentations des projets de voyage pour l'année scolaire 2024/2025

- M. Jean-Philippe HAMON présente le projet des écoles de Zamalek et de New Cairo : 2 voyages début février pour les CM1 NC et CM2 de Zamalek et NC. Les élèves partiront au Grand Bornand en Haute-Savoie → séjour avec une thématique développement durable, montagne et l'objectif de la liaison écolecollège.
- Mme Marie-Eve VASLIN présente le voyage des CM1 de Maadi à Brest. 4 classes de CM1 sont concernées. Le voyage aura lieu au mois de mai. Il s'effectuera comme suit : 2 fois 2 voyages. Le premier du 4 au 16 mai et le second du 18 au 30 mai. Les thèmes seront le sport, le développement durable, l'EMC. Elle rappelle l'importance de ces voyages pour la pratique de la langue française dans le cadre de la communication.

M. Jean-Christophe MAIGNAN précise que les voyages sont un plus pour les élèves.

Mme Marie CHESNE présente le projet de voyage des 4 classes de CM2 de Maadi. Le voyage s'effectuera sur différents sites en Egypte et la thématique est « Sur les traces des pharaons ». Elle appuie également l'importance des séjours dans les progrès des élèves dans leur maitrise de la langue française.

- Mme FENDER présente le projet des classes de CP. Il est question de prévoir un court séjour sur une nuit, puis un séjour au Fayoum sur 2 nuits. Le séjour se déroulera en novembre et en avril pour le Fayoum. Entre découverte et activités culturelles.
- M. MAIGNAN rappelle l'importance de contacter ou se présenter au service financier et administratif pour pouvoir finaliser et s'assurer de la bonne complétude des dossiers. Il rappelle également l'importance de la tenue d'une réunion d'information avec les parents possiblement dans la continuité de la réunion de rentrée.

L'engagement des familles pour se positionner sur les voyages doit être rapide pour que les engagements de départ puissent être transmis au service comptabilité et ainsi permettre une facturation rapide.

Mme Marie-Eve VASLIN rappelle l'importance du respect des calendriers.

Mme MAZZOUZ intervient pour expliquer que son projet de voyage n'a pas abouti car trop de parents ont refusé d'envoyer leurs enfants.

- M. MAIGNAN rappelle qu'un projet est annulé si trop d'enfants n'y participent pas.
- M. BROMONT remet personnellement à Madame MAZZOUZ son diplôme de PSC1 Premier Secours





9) Questions diverses

Pas de questions diverses à ce conseil

10) Remerciements

M. MAIGNAN remercie les équipes enseignantes des trois sites, les parents d'élèves, les coordinatrices des 3 sites: Mme Hala STROUGO, Mme Jessica El-MASRY et Mme Sonia AHMED, les équipes du service technique, M. Eloi TOURY pour l'intérim de direction ainsi que M. Frédéric BROMONT en qualité de proviseur et M. Thierry DAUM, directeur administratif et financier.

Le conseil d'école est levé à 17h30.

Jean-Christophe MAIGNAN

Directeur d'école du site de Maadi J.C Maignan